

de télécommunications, les instruments, les céréales et le matériel de chauffage. Même s'ils ne sont pas comptabilisés dans les statistiques officielles, un volume appréciable de services professionnels canadiens sont exportés en Russie, notamment dans le secteur de l'ingénierie et dans le domaine juridique.

En novembre 2003, Exportation et développement Canada (EDC) et Vneshtorgbank, l'une des plus grandes banques russes, ont signé un protocole d'entente établissant un cadre de référence pour la mise en place de mécanismes de financement de transactions précises et l'ouverture d'une ligne de crédit de 50 millions de dollars américains pour octroyer des prêts à des clients russes afin de les aider à acheter des biens et des services canadiens. EDC a également annoncé en janvier 2003 l'ouverture d'une ligne de crédit de 15 millions de dollars américains à ALROSA, la plus importante société russe dans le domaine du diamant.

En 2002, l'investissement canadien en Russie a totalisé 244 millions de dollars. La plupart des différends qui étaient monnaie courante dans les années 1990 en matière d'investissement, sont soit résolus, soit suivent leur cours devant les tribunaux. Si des préoccupations subsistent, à moindre échelle, relativement à la régie des entreprises, au système judiciaire sous-développé, à la bureaucratie et à l'inégalité de traitement des administrations régionales, de grandes entreprises canadiennes considèrent de nouveau la Russie comme un marché d'investissement stratégique. L'exploitation des ressources naturelles, les infrastructures, les services, le développement industriel, les hautes technologies et l'agroalimentaire représentent des secteurs particulièrement intéressants.

Au cours de l'année écoulée, le gouvernement russe a adopté de nouvelles lois dans les domaines de la fiscalité et des procédures douanières, procédé à une réforme de son système judiciaire et amélioré la législation sur les faillites des entreprises et sur les sociétés par actions à responsabilité limitée. De plus, les procédures liées à la constitution d'entreprise, à l'obtention de permis et aux vérifications ont été simplifiées, et un nouveau code non contraignant de régie d'entreprise a été adopté en 2002.

En 2003, les importations canadiennes en provenance de la Russie ont atteint 809 millions de dollars, une hausse considérable de 429 millions par rapport à l'année précédente. Le pétrole brut domine les importations. Les autres

importations importantes en provenance de la Russie sont le poisson, les produits du fer et de l'acier, les engrais et les métaux précieux.

### **Accès aux marchés – résultats obtenus en 2003**

- Au chapitre de l'encéphalopathie spongiforme bovine, le Canada et la Russie ont conclu un accord sur la reprise du commerce d'embryons de bœuf, en août 2003, et de sperme bovin en décembre 2003.
- En vertu de l'Accord bilatéral sur le transport aérien entre le gouvernement du Canada et le gouvernement de la Fédération de la Russie signé en 2000, Air Canada a reçu en novembre 2003 l'autorisation temporaire de survoler le territoire russe afin de relier Toronto et Delhi par vol régulier. Des discussions sont en cours pour revoir et modifier cet accord afin, notamment, d'exploiter cette ligne de façon durable.

### **Accès aux marchés – priorités du Canada pour 2004**

- Le Canada va continuer à demander la suppression des contingents tarifaires sur les produits de la viande imposés en avril 2003.
- Le Canada va chercher à bénéficier du traitement de la nation la plus favorisée sur divers produits tel que le prévoit l'Accord de commerce de 1992 entre le Canada et la Russie.
- Le Canada va poursuivre les interventions visant à faire lever les dernières mesures liées à l'encéphalopathie spongiforme bovine imposées par la Russie aux importations du Canada, en particulier les bovins vivants et le bœuf.

## **AMÉLIORER L'ACCÈS AUX MARCHÉS DES PRODUITS ET DES SERVICES**

### **Négociations d'accession à l'Organisation mondiale du commerce**

La Fédération de Russie a fait sa demande d'accession à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) en 1993. Elle a présenté aux membres de l'OMC son offre initiale concernant l'accès à ses marchés en 1998 (pour les produits) et en 1999 (pour les services). Le Canada appuie l'accession de la Russie à l'OMC et participe activement à ces négociations. Dans le cours de ces négociations, la